

CONSEIL MUNICIPAL
Séance du Vendredi 1^{er} Juillet 2016

L'an deux mil seize, le vendredi premier juillet à vingt et une heures, les membres du Conseil Municipal de Trouville-sur-Mer se sont réunis à la Mairie sur la convocation du 24 Juin 2016, et sous la présidence de Monsieur Christian CARDON, Maire.

Conformément à l'article L 2121-18 du Code Général des Collectivités Territoriales la séance était publique.

ETAIENT PRESENTS : M. Cardon, Maire ; M. Zivacco, Mme de Gaetano, Mme Outin, M. Quenouille, Mme Cordier, M. Moustardier, Mme Poidevin, M. Briard, Adjoints ; Mme Grosjean, M. Revert, Mme Blassel, M. Auger, M. Thomasson, Mme Chavagné, M. Guilet, M. Armanet, M. Dubois, Mme Guillon, M. Lehot, M. Luquet,

ABSENTS EXCUSES : Mme Fresnais (pouvoir à M. Briard), Mme Duchange (pouvoir à Mme Poidevin), Mme Thimon, M. Cervoni (pouvoir à M. Lehot), Mme Schemla, M. Plattier (pouvoir à M. Luquet).

Le Conseil Municipal désigne Mme Chavagné comme secrétaire de séance.

Le Conseil Municipal,
après en avoir délibéré :

➤ **Octroi des subventions complémentaires.**

A l'association du Festival International du Film Culte :

Ne participe pas au vote : M. Moustardier

Votent contre : Mme Chavagné, M. Luquet (+ pouvoir de M. Plattier)

S'abstiennent : Mme Guillon, M. Lehot (+ pouvoir de M. Cervoni)

Les autres membres du Conseil Municipal votent pour.

A l'association Ardéa la machine à sourds :

Vote contre : Mme Chavagné,

S'abstiennent : M. Luquet (+ pouvoir de M. Plattier)

Les autres membres du Conseil Municipal votent pour.

A l'association Sportive de Trouville-Deauville :

Ne participe pas au vote : M. Auger

Vote contre : Mme Chavagné

Les autres membres du Conseil Municipal votent pour.

➤ **Approuve la signature d'un avenant à la convention financière pour le versement d'une subvention complémentaire – Association Sportive Trouville-Deauville (ASTD) – Année 2016.**

Ne participe pas au vote : M. Auger

Vote contre : Mme Chavagné

Les autres membres du Conseil Municipal votent pour.

- **Approuve la signature d'un avenant à la convention financière pour le versement d'une subvention complémentaire – Association du Festival International du Film Culte – Année 2016.**
 - Ne participe pas au vote : M. Moustardier
 - Votent contre : Mme Chavagné, M. Luquet (+ pouvoir de M. Plattier)
 - S'abstiennent : Mme Guillon, M. Lehot (+ pouvoir de M. Cervoni)
 - Les autres membres du Conseil Municipal votent pour.
- **Octroie des subventions pour ravalement de façades et pose d'enseignes.**
 - Vote contre : Mme Chavagné
 - Les autres membres du Conseil Municipal votent pour.
- **Autorise la signature d'un contrat à long terme avec le Crédit Agricole de Normandie.**
 - Votent contre : M. Luquet (+ pouvoir de M. Plattier)
 - Les autres membres du Conseil Municipal votent pour.
- **Octroie des subventions à l'association « Union Sportive Touquaise Côte Fleurie » et à l'association « Trouville Tennis Club ».**
 - Délibération adoptée à l'unanimité.
- **Accepte de débloquer des fonds d'un legs au profit de l'association « Prix Yves et Hélène de Labrusse ».**
 - Délibération adoptée à l'unanimité.
- **Fixe un complément aux tarifs municipaux pour l'année 2016 - budget principal de la ville - produits assujettis à la TVA - Musée Villa Montebello.**
 - Délibération adoptée à l'unanimité.
- **Modifie des tarifs municipaux – Année 2016 – Stationnement des véhicules électriques. Autorise les détenteurs de véhicule tout électrique à bénéficier de la gratuité sur toutes les zones de stationnement payant sur voirie, hors parking en enclos et souterrain de la place Maréchal Foch.**
 - Délibération adoptée à l'unanimité.
- **Autorise le versement d'une participation financière au projet de mise en place d'une promenade de la paix dans la ville de Ouistreham Riva-Bella.**
 - Délibération adoptée à l'unanimité.
- **Approuve les tarifs 2016 : Délégation de service public pour l'exploitation en sous-concessions d'activités de la**

plage naturelle de Trouville-sur-Mer – Tennis – Mini-Golf – Ecole de Surf – Manèges – Elasto-trampolines.

Délibération adoptée à l'unanimité.

- **Approuve le choix de l'attributaire dans le cadre de la délégation de service public pour l'exploitation en sous-concession de l'activité Kayak de la plage naturelle de Trouville-sur-Mer – Lot unique : SARL CONCEPT SPORT EMOTION. Approuve les termes du contrat de sous-concession de service public et ses annexes. Autorise le Maire ou son représentant à signer le contrat de sous-concession de service public.**

Délibération adoptée à l'unanimité.

- **Approuve le choix de l'attributaire dans le cadre de la délégation de service public pour l'exploitation en sous-concession de l'exploitation du club de plage de la plage naturelle de Trouville-sur-Mer – Lot unique : SAS DUPRAT DISTRIBUTION. Approuve les termes du contrat de sous-concession de service public et ses annexes. Autorise le Maire ou son représentant à signer le contrat de sous-concession de service public.**

Délibération adoptée à l'unanimité.

- **Décide d'accepter les termes de la convention de remise d'ouvrage par GRDF à son concédant. Autorise le SDEC Energie en tant qu'autorité concédante à signer la convention de remise d'ouvrage par GRDF à son concédant et à acquérir ladite canalisation. Autorise le Maire ou son représentant à signer la convention.**

Délibération adoptée à l'unanimité.

- **Autorise la signature d'une convention de mise à disposition de personnel avec le Collège Charles Mozin ; Approuve l'application de la dérogation au principe de remboursement de la rémunération de l'agent mis à disposition, compte tenu du caractère juridique du collège. Approuve les termes de la convention à intervenir entre la Ville de Trouville-sur-Mer et le Collège Charles Mozin.**

Délibération adoptée à l'unanimité.

- **Modifie le tableau des effectifs.**

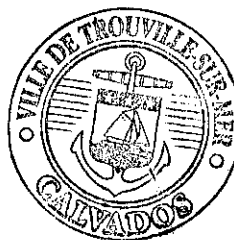
Délibération adoptée à l'unanimité.

- **Autorise la modification d'un poste d'agent contractuel pour un besoin saisonnier – Année 2016.**
Délibération adoptée à l'unanimité.
- **Fixe le montant de la prime de fin d'année allouée aux agents territoriaux de la ville – Année 2016.**
Délibération adoptée à l'unanimité.
- **Décide l'instauration du télétravail. Valide les critères et les modalités d'exercice du télétravail.**
Délibération adoptée à l'unanimité.
- **Constate la désaffectation de l'école H.C. Andersen (Parcelle AZ 903). Décide de procéder au déclassement de la parcelle cadastrale AZ 903, accueillant anciennement un établissement scolaire, d'une superficie cadastrale de 5030 m², sise 86, rue Général de Gaulle à Trouville-sur-Mer.**
Délibération adoptée à l'unanimité.
- **Constate la désaffectation du domaine public communal des parcelles cadastrées AB 262 et AB 293 – Quai Albert 1^{er}. Décide de procéder au déclassement du bâtiment communal, accueillant anciennement le service de la police municipale, d'une superficie cadastrale de 308 m², situé sur les parcelles section AB 262 – 293, sises quai Albert 1^{er} à Trouville-sur-Mer.**
Délibération adoptée à l'unanimité.
- **Emet un avis favorable aux orientations du Règlement Local de Publicité intercommunal (RLPi).**
Délibération adoptée à l'unanimité.
- **Emet un avis favorable au projet de révision du plan de prévention des risques de mouvements de terrain (PPRmt) de Trouville-sur-Mer, Villerville et Cricqueboeuf.**
Délibération adoptée à l'unanimité.
- **Autorise la cession d'un bien immobilier communal - 18 rue Abbé Bourgeois.**
Ne participe pas au vote : Mme Fresnais (pouvoir à M. Briard)
Les autres membres du Conseil Municipal votent pour.
- **Autorise la cession d'un bien immobilier communal - Division de la parcelle AT n°400 en trois terrains (zone d'emplois).**
Ne participe pas au vote : Mme Fresnais (pouvoir à M. Briard)
Les autres membres du Conseil Municipal votent pour.

Affaires diverses :

- **Prend acte du rapport annuel de la délégation de service public des marchés communaux d'approvisionnement – Exercice 2015.**
- **Prend acte des rapports annuels des sous-concessionnaires : Délégation de service public pour l'exploitation en sous-concessions de plusieurs lots et activités de la plage naturelle de Trouville-sur-Mer – Exercice 2015.**
- **Prend acte du rapport d'activité et du compte financier de l'EPIC Office de tourisme de Trouville-sur-Mer - Année 2015.**
- **Prend acte du rapport annuel concernant une délégation de service public – Casino de Trouville-sur-Mer – Exercice 2014/2015.**
- **Prend acte du rapport annuel 2015 de la Commission Communale d'Accessibilité aux Personnes Handicapées. Autorise la transmission des rapports au représentant de l'Etat, au Président du Conseil Départemental, au Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'autonomie ainsi qu'à tous les responsables des bâtiments, installations et lieux de travail.**
Délibération adoptée à l'unanimité.
- **Est informé sur des décisions prises par le Maire en vertu d'une délégation donnée par le Conseil Municipal : Affaires Foncières.**

.....
POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME



LE MAIRE


Christian CARDON

Affiché le 8 Juillet 2016
Retiré le